Guide des mandataires
Personnes majeures

Introduction

1. Généralités
2. Clés de lecture

Lire et comprendre la décision

1. L'ordonnance du TPAE
2. La pluralité des mandataires
3. La limitation de l'exercice des droits civils et la privation de l'accès au patrimoine de la personne concernée
4. L'étendue du pouvoir de décision de la ou du mandataire et les autorisations à requérir
5. L'accès au courrier et au logement de la personne concernée
6. Les dispenses accordées aux proches par le juge
7. Les frais de la procédure
8. Le moment à partir duquel la ou le mandataire peut et doit agir
9. La transmission de la décision à des tiers

Devoirs généraux des mandataires

1. L'obligation de conserver le secret
2. Le devoir de diligence
3. Le conflit d'intérêts
4. Le devoir d'annonce des faits nouveaux
5. La responsabilité de la ou du mandataire
6. Le principe de l'autodétermination
7. La délégation de tâches à des tiers

Premières démarches

1. Les premières démarches
2. Les liens avec l'étranger

Gestion administrative et juridique

1. Les principales tâches
2. Les impôts
3. Les assurances
4. Les prestations sociales et financières
5. Les prestations de l'Office cantonal des assurances sociales
6. Les prestations complémentaires AVS / AI
7. Les prestations de l'Hospice général
8. L'aide sociale et financière de la Ville de Genève
9. Les armes à feu
10. L'avis de disparition
11. L'audition de la personne concernée par les forces de l'ordre
12. La gestion documentaire

Gestion financière

1. L'accès aux comptes bancaires
2. La structure des comptes
3. L'existence d'un coffre-fort
4. La gestion des dépenses
5. L'argent de poche et entretien
6. Le portefeuille de titres, placements financiers, mandat de gestion
7. Les donations
8. Le règlement des dettes
9. Le remboursement des frais engagés par la ou le mandataire

Assistance personnelle

1. Les principales tâches
2. La vie quotidienne, les activités occupationnelles et les loisirs
3. Les soins, l'encadrement à domicile et le suivi ambulatoire
4. Les structures d'accueil pour les personnes adultes en situation de handicap physique et/ou psychique
5. Les structures d'accueil pour les personnes âgées
6. L'admission en EMS ou en établissement spécialisé
7. Les directives anticipées
8. Les dispositions prises pour la fin de vie

Représentation thérapeutique

1. Les principales tâches
2. La capacité de discernement
3. La représentation dans le domaine médical

Rapports et comptes

1. La dispense de remettre des rapports et comptes
2. L'inventaire ou rapport d'entrée
3. Les rapports et comptes périodiques
4. Les rapports et comptes finaux
5. Les émoluments contrôle

Rémunération

1. La rémunération de la ou du mandataire privé professionnel
2. La rémunération de la ou du mandataire privé entourage
3. La rémunération de la curatrice ou du curateur commis d'office ou de représentation
4. La rémunération de la ou du mandataire privé professionnel à charge de l'État
5. La demande d'avance sur indemnisation
6. L'établissement de la note d'honoraires par les mandataires de représentation et gestion

Fin mandat

1. La levée de la mesure
2. La libération de la ou du mandataire
3. Le transfert de la mesure après un changement de domicile de la personne concernée
4. Le décès de la personne concernée

Divers

1. La curatelle d'office

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX
POUVOIR JUDICIAIRE